

## Migrations de l'Est : où en est-on trois ans après la chute du mur de Berlin ?

Anne De Tinguy

Volume 24, Number 1, 1993

Migrations et relations transnationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703133ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703133ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

De Tinguy, A. (1993). Migrations de l'Est : où en est-on trois ans après la chute du mur de Berlin ? *Études internationales*, 24(1), 141–161.  
<https://doi.org/10.7202/703133ar>

# Migrations de l'Est : où en est-on trois ans après la chute du mur de Berlin ?

Anne de TINGUY\*

Août 1989, les dirigeants hongrois ouvrent une première brèche dans le rideau de fer. Trois mois plus tard, le mur de Berlin, symbole de la guerre froide, tombe. Après avoir été coupés du reste du monde pendant des décennies, les Européens de l'Est retrouvent la liberté.

Cette ouverture des frontières est accueillie à l'Est comme à l'Ouest avec une immense joie. Après quelque 45 ans de ruptures et de souffrances, l'Europe est réunifiée. La joie se teinte cependant rapidement de crainte. Les bouleversements s'accompagnent en effet d'importants mouvements de population : au cours de la seule année 1989, 1,2 million de personnes quittent les terres de l'Est pour « passer à l'Ouest » et des rumeurs de plus en plus insistantes font état dans les mois suivants de départs massifs de citoyens est-européens, jetés hors de chez eux par la misère, prêts à déferler sur l'autre Europe, celle des nantis. Une perspective qui inquiète à la fois les pays d'origine qui ont besoin au moment de leur reconstruction de toutes leurs forces vives et ceux d'accueil, à l'Ouest comme au Centre-Est du Vieux Continent, qui estiment ne pas avoir les moyens de faire face à un tel afflux.

Trois ans après la chute du mur de Berlin, au moment où va entrer en vigueur en Russie la législation permettant pour la première fois au citoyen de sortir de son pays et d'y revenir, il est temps de faire un premier bilan des conséquences réelles de la fin de la guerre froide. Celui-ci apparaît plus diversifié qu'on ne le prévoyait en 1989-90.

## I – La fin du rideau de fer

Le repli du camp socialiste européen sur lui-même s'est traduit entre autres par de faibles mouvements migratoires. Au cours des années 70 et jusqu'au milieu des années 80, quelque 100 000 personnes par an ont quitté en moyenne cette région, ce qui par rapport à la population totale (400 millions d'habitants) est faible<sup>1</sup>. La perestroïka gorbatchévienne a à partir de 1987 des effets dans ce domaine.

\* Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales, Paris.

1. John SALT, « Tendances actuelles et futures des migrations internationales touchant l'Europe », in *De l'Oural vers l'Atlantique, la nouvelle donne migratoire*, Les Éditions du Conseil de l'Europe, 1992, p. 69.

## A — CEI : une nouvelle vague d'émigration

Pour les citoyens soviétiques, le rideau de fer a signifié une rupture quasi totale avec le monde extérieur. L'émigration est jusqu'en 1987 un phénomène marginal et les voyages à l'étranger sont réservés à des privilégiés. La détente amenant le Kremlin à tenir compte des pressions exercées par les pays occidentaux, notamment par l'Allemagne et les États-Unis, la situation a semblé évoluer pendant les années 70. De 1 500 en 1970, les départs passent à 15 000 en 1971, 35 000 en 1972, 40 000 en 1973 pour atteindre le chiffre record de 67 000 en 1979<sup>2</sup>. Ce début de libéralisation ne dure pas. Au début de la décennie suivante, les tensions entre l'Est et l'Ouest sont à nouveau très vives : les frontières soviétiques se referment. Pendant toute cette période, l'émigration est utilisée par le pouvoir à des fins politiques pour se débarrasser de dissidents jugés encombrants qui sont expulsés d'URSS et privés de leur nationalité. Le candidat à l'émigration, même s'il n'est pas dissident lorsqu'il dépose sa demande de départ, le devient automatiquement. L'émigration est synonyme de désertion. Le migrant part pour ne plus revenir.

À partir de 1987, les relations avec le monde extérieur se transforment. Les voyages à l'étranger pour des raisons professionnelles ou familiales commencent à se développer et les frontières à s'ouvrir. 6 000 visas de sortie ont été délivrés par les autorités soviétiques en 1985. 40 000 le sont en 1987 et leur nombre croît rapidement par la suite, dépassant dès 1988 le pic de 1979 : 108 189 sont accordés cette année-là, 234 994 en 1989, 452 262 en 1990, 230 000 au cours des huit premiers mois de 1991. La seule Russie a délivré 9 700 visas en 1987, 20 700 en 1988, 47 500 en 1989, 103 600 en 1990, 88 300 en 1991 et 43 000 au cours du premier semestre 1992<sup>3</sup>. Ces mouvements sont beaucoup plus importants que tous ceux qui s'étaient jusque-là produits. Ils sont trois fois plus nombreux pendant la période gorbatchévienne qu'ils ne l'avaient été entre 1971 et 1980. Ils sont plus nombreux au cours de la seule année 90 que pendant l'ensemble de la période 1948-1986. Il faut remonter à l'époque de la révolution pour retrouver des départs d'une telle ampleur.

La législation adoptée en mai 1991 confirme qu'une révolution est en cours. Pour la première fois, le citoyen soviétique se voit alors reconnaître le droit de sortir de son pays et d'y revenir. Ce texte, qui marque un tournant dans l'histoire des relations entre la population soviétique et le

2. S. HEITMAN, «The Third Soviet Emigration», *Soviet Jewish Affairs* 1988, vol. 18, n°2, pp. 17-42. Voir aussi du même auteur : «Soviet Emigration under Gorbachev», *Soviet Jewish Affairs*, vol. 19, n°2, 1989, pp. 17-18.

3. Goskomstat SSSR *Narodnoie Khozaïstvo SSSR* 1989 et 1990 ; données statistiques du Goskomstat Rossii. Les chiffres du Goskomstat ne concordent pas avec ceux des pays d'accueil : les premiers correspondent en effet aux visas délivrés et les seconds aux arrivées enregistrées.

monde extérieur, doit entrer en vigueur en Russie en janvier 1993<sup>4</sup>. L'extraordinaire est que la loi est bien avant cette date en deçà de la pratique. Qu'il souhaite s'absenter temporairement ou partir définitivement, le citoyen russe continue à être soumis à une autorisation de sortie du territoire, préalable à toute demande de visa à un pays étranger. La frontière a cependant cessé d'être hermétique, ce dont témoignent les émigrations, mais aussi les liens de plus en plus nombreux et variés noués avec le monde extérieur.

## B — Un nouveau phénomène : la circulation

Le retour étant devenu de fait possible, la notion de départ change complètement. Partir n'est plus comme autrefois une démarche radicale.

Les relations rapidement établies par les ex-Soviétiques avec leurs voisins polonais, turcs ou chinois constituent un premier phénomène remarquable. Ils étaient 720 000 à passer la frontière polonaise en 1980. Ils sont 1,74 million en 1988, 2,9 millions en 1989, 4,3 millions en 1990, 7 millions en 1991. Des flux si importants qu'ils créent à certains postes-frontières des attentes très longues, parfois de plusieurs jours. Ces voyageurs, qui viennent souvent de loin et ne restent à l'étranger que quelques jours, voire quelques heures, n'ont pour la plupart de touristes que le nom. Leur objectif est avant tout commercial : vente de petits objets en plastique, de vêtements, de caviar, d'alcool ou même de différents métaux... La différence entre les prix polonais et ceux de la CEI rend (même après la libération des prix en Russie en janvier 1992) ces affaires d'autant plus intéressantes que le zloty est convertible; elles permettent d'acheter des biens manquants dans la CEI (matériel hi-fi et vidéo, produits alimentaires...) revendus avec profit de l'autre côté de la frontière. Etant donné la faiblesse du rouble et du coupon ukrainien, les gains ainsi obtenus peuvent aisément être conséquents. Les mêmes migrations sont observables en Tchécoslovaquie, comme en Turquie et en Chine.

Ce phénomène n'est pas propre à la CEI. Il s'est développé, du fait des différences de niveau de vie et de taux de change, à partir de 1988 entre l'Allemagne et la Pologne. À la fin des années 80, jusqu'à 100 000 Polonais par semaine vont à Berlin pour vendre dans ce qui est devenu le marché polonais divers objets, vêtements et alcools. Ces mouvements continuent par la suite à exister, bien que dans une moindre mesure, à la frontière germano-polonaise, mais au fur et à mesure que la situation économique et politique évolue, ils se déplacent vers l'Est<sup>5</sup>.

4. Le texte de la loi soviétique est publié in *Izvestia* 6 juin 1991. Après l'éclatement de l'URSS, chacun des nouveaux États doit définir sa propre législation dans ce domaine comme dans les autres.

5. A. de TINGUY et M. MOROKVASIC, «Entre l'Est et l'Ouest, un nouvel espace migratoire», in G. MINK et J.C. Szurek, *Cet étrange post-communisme*, Paris, La Découverte/Presses du CNRS, mars 1992. Voir aussi M. MOROKVASIC, «Une migration pendulaire : les Polonais en Allemagne», *Hommes et Migrations*, juin 1992, pp. 31-37.

Le but poursuivi n'est pas uniquement commercial. Pour certains voyageurs, l'Europe de l'Est n'est que l'antichambre du monde occidental, la première étape d'un périple qui doit les mener, légalement ou non, dans un pays de l'autre Europe. Pour d'autres, l'objectif est de travailler pendant une période plus ou moins longue. On estime entre 200 et 300 000 le nombre de ressortissants de la CEI<sup>6</sup> qui exercent clandestinement en Pologne en 1992 une activité rémunératrice dans le bâtiment, l'agriculture, les mines de charbon de Silésie ou comme chauffeurs de taxi, médecins, professeurs de langue, électroniciens... Souvent payés moitié moins que les Polonais, ils le sont deux à trois fois plus que dans l'ex-URSS. Ces migrations, temporaires, peuvent être pendulaires ou saisonnières.

Facile d'accès, la Pologne semble par ailleurs être un relais commode pour différentes mafias de la CEI qui s'y livrent à des trafics d'objets volés ou même de drogues et organisent des réseaux de prostitution. Il y aurait en 1992 à Varsovie 3 000 prostituées venant de l'ex-URSS<sup>7</sup>.

Le travail à l'étranger se développe aussi sous des formes légales. À la fin de 1992, quelque 100 000 Russes travaillent ainsi dans le cadre de contrats limités dans le temps. C'est une démarche, autorisée en Russie par la loi sur l'emploi du 19 avril 1992, à laquelle les autorités sont très favorables et qui fait l'objet d'une forte demande. 1,5 million de Russes déclarent lors de sondages qu'ils souhaitent aller travailler à l'étranger, 4 à 5 millions qu'ils envisagent cette possibilité<sup>8</sup>.

### C — La CEI : un nouvel espace migratoire

Les mouvements de population ne se font pas seulement vers l'étranger. Ils sont aussi très nombreux à l'intérieur de l'ex-URSS. Malgré les restrictions (les déplacements sont subordonnés à un permis de résidence, la *propiska*<sup>9</sup>), ce phénomène a toujours été très important et il est vraisemblablement appelé à s'amplifier. Les indépendances laissent en effet en dehors des nouveaux États une partie très importante de leurs populations. Dans l'ex-URSS, 60 millions de Soviétiques vivaient en dehors de leur république,

6. *Izvestia*, 31 juillet 1992. Ce phénomène, si ces estimations sont exactes, a beaucoup augmenté en 1992. En 1991, on estimait les clandestins soviétiques en Pologne entre 50 et 70 000. Marek OKOLSKI, «Poland Accross the Rio Grande», *The European Journal of International Affairs*, 1991, n°2, pp. 136-150.

7. *Izvestia*, 28 août 1992. Voir aussi A. BERNATOWICZ, «Polish Migration Policies - Challenges and Dilemmas», rapport présenté au colloque organisé à Turin les 25-27 novembre 1991 par la fondation Agnelli.

8. Entretien de l'auteur à Moscou avec Vladimir A. Volokh, chef du département des migrations du travail de Russie, 27 novembre 1992. Voir aussi Igor KHALEVINSKI, vice-ministre du travail et de l'emploi, *Izvestia*, 16 janvier 1992.

9. Le parlement russe a adopté en septembre 1991 une déclaration des droits et des libertés de l'homme, qui affirme entre autres le droit de chaque citoyen à choisir son lieu d'habitation. La *propiska* n'a cependant pas été supprimée.

25 millions de Russes vivaient hors de Russie, 7 millions d'Ukrainiens hors d'Ukraine, 2 millions de Biélorusses en dehors de Biélorussie, 2,5 millions d'Ouzbeks en dehors d'Ouzbékistan, 1,5 million de Kazakhs en dehors du Kazakhstan<sup>10</sup>... Cet enchevêtrement de populations, étant donné la mobilité traditionnelle des Soviétiques, et surtout les fortes tensions interethniques et les conflits qui se multiplient depuis 1988 dans l'ex-URSS, rend prévisibles des redistributions, ce que les récentes évolutions tendent à confirmer.

Avant même l'éclatement de l'URSS, les migrations entre les républiques ont fortement augmenté et elles continuent à se développer. 50 700 personnes quittent en moyenne l'Ouzbékistan entre 1979 et 1988, 97 900 en 1989 et 179 000 en 1990. 15 700 personnes quittent en moyenne la Kirghizie entre 1979 et 1988, mais 17 600 en 1989, 40 900 en 1990 et 25 500 en 1991 (dix premiers mois). Le Kazakhstan enregistre 93 400 départs en 1989 et 130 000 en 1990... Ce reflux ne touche pas seulement l'Asie centrale. Dans les pays Baltes, la migration nette, qui était positive jusqu'en 1989, devient négative en 1990 : elle est cette année-là de - 11 800 en Lituanie, - 9 200 en Lettonie et - 4 000 en Estonie<sup>11</sup>. La Russie, autrefois pays d'émigration, est devenue une terre d'immigration. Après avoir perdu plus d'un million d'habitants entre 1961 et 1970 (au profit des républiques voisines), elle en gagne près d'1,8 million entre 1979 et 1988<sup>12</sup>. Par la suite, elle perd au bénéfice de l'Ukraine un nombre important de personnes (30 000 en 1989, 42 300 en 1990, 99 100 en 1991 et 90 600 pendant les six premiers mois de 1992), mais elle en accueille beaucoup d'autres qui viennent d'Asie centrale (57 000 en 1989, 133 000 en 1990, 74 300 en 1991, 59 200 au cours du premier semestre de 1992<sup>13</sup>), du Caucase et des pays Baltes. Son solde migratoire est de ce fait positif (130 100 en 1989, 267 300 en 1990, 139 800 en 1991, 24 600 au cours du premier semestre 1992)<sup>14</sup>.

Si les résultats des sondages faits se confirment, ces phénomènes vont continuer à s'amplifier. Au début de 1992, 10,5 % des Russes qui vivent en Biélorussie et en Ukraine, 17,9 % de ceux des pays Baltes, de Moldavie, de Géorgie et d'Arménie et 37,4 % de ceux d'Asie centrale, du Kazakhstan et d'Azerbaïdjan déclarent avoir l'intention de partir au cours de l'année 1992<sup>15</sup>. Les prévisions vont également dans le sens de l'augmentation : entre

10. Chiffres du recensement de 1989. Goskomstat SSSR *Natsionalnyi sostav naselenie SSSR*, Moscou 1990.

11. Janna ZAIONTCHKOVSKAIA et Galina VITKOVSKAIA, « Réfugiés en Russie », *Hommes et Migrations*, juin 1992, pp. 19-22, *Rossiiskaia Gazeta*, 11 février 1992.

12. Alain BLUM, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 1991, Goskomstat SSSR *Demograficheskie ejegodnik*, Moscou 1990 et A. V. TOPILINE, « L'influence des migrations sur la structure nationale », *Sotsiologicheskie Issledovania*, 1992, n° 7, pp. 31-43.

13. Kazakhstan non compris.

14. Données statistiques du Goskomstat de Russie. Voir aussi *Argumenty i fakty*, n°38-39, octobre 1992, p. 7.

15. *Pravda*, 20 juin 1992, *Rossiiskaia Gazeta*, 25 juin 1992.

deux et six millions de personnes pourraient revenir ou aller s'installer en Russie en 1992-93<sup>16</sup>, dix millions d'ici l'an 2000<sup>17</sup>. Ces migrations sont liées aux indépendances, mais aussi à la résurgence de conflits nés de haines ancestrales et aux tensions interethniques et interrpublicaines qui se développent depuis l'éclatement de l'URSS.

Ces mouvements se transforment parfois en départs vers l'Occident. Un certain nombre de ces migrants, poussés à partir par les circonstances, n'ont en effet ni la possibilité ni le désir de s'installer ailleurs dans ce véritable continent qu'est l'ex-URSS : l'émigration, si elle est possible, apparaît ainsi parfois comme la seule ou du moins comme la moins mauvaise des solutions. C'est le cas par exemple pour beaucoup d'Arméniens. C'est aussi celui de familles bi-nationales qui vivent dans des régions où les tensions sont fortes et qui ne se sentent plus chez eux dans aucun des nouveaux États.

Que les destinations soient ce que les Russes appellent l'étranger proche (c'est-à-dire les républiques de l'ancienne URSS) ou l'Occident, ces migrations sont clairement entrées dans une nouvelle phase. Elles concernent très directement les pays voisins de la CEI, notamment ceux d'Europe centrale et orientale.

#### D — L'Europe centrale et orientale entre l'Est et l'Ouest

L'écroulement du camp socialiste européen s'est traduit pour les anciens satellites de l'URSS comme pour celle-ci par une ouverture des frontières. La situation est cependant plus contrastée dans cette région qu'elle ne l'est en URSS. Les pays de l'Est n'ont pas tous complètement refusé l'émigration pendant la guerre froide. Cette région ne forme pas par ailleurs un ensemble homogène. L'Europe du Centre-Est (Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne), plus avancée sur la voie des transformations économiques et politiques, plus proche de la CEE à qui elle souhaite ardemment s'associer, se détache de celle du Sud-Est (Roumanie, Bulgarie). Si tous ces pays sont à des degrés divers des terres de départs, les trois premiers sont aussi de plus en plus des terres d'accueil et de transit pour des ressortissants d'autres États de l'Est ou du Tiers-Monde<sup>18</sup>.

##### *Roumanie-Bulgarie : des terres de départs*

La Bulgarie et surtout la Roumanie connaissent désormais, comme l'ex-URSS, une émigration très importante. 80 000 personnes ont officiellement quitté la Roumanie en 1990 et entre 20 et 80 000 touristes ont

16. *Izvestia*, 27 juin et 11 août 1992; Iana STRELTSOVA, I. B. ORLOVA, «Migrations internes et externes en Russie», Rapport fait pour le Soviet Suprême de Russie, décembre 1992.

17. *Rossiiskaia Gazeta*, 15 mai 1992.

18. C. de WENDEN, «Le choc de l'Est : un tournant historique pour les migrations?», *Esprit*, juin 1992, pp. 101-111.

«oublié» d'y revenir. D'autres estimations font état de chiffres nettement plus élevés : de 800 000 à 1 million. Les arrivées dans les pays voisins et dans la partie occidentale de l'Europe confirment que ces flux, s'ils sont difficiles à quantifier, sont très abondants. En Hongrie, entre 80 et 96 % des demandes d'immigration faites entre 1988 et 1991 (neuf premiers mois) émanent de ressortissants roumains. En 1991, les passages à la frontière hongaro-roumaine ont été multipliés par quatre<sup>19</sup>. En Tchécoslovaquie, 58 % des demandes d'asile enregistrées entre la fin de 1990 et le début de 1992 sont faites par des Roumains<sup>20</sup>.

Un décalage entre les données officielles et la réalité est également observé en Bulgarie : 240 000 personnes sur les 2,3 millions qui sont sorties de Bulgarie en 1990 sans avoir déposé de demande d'émigration ou de séjour de longue durée à l'étranger, n'étaient pas revenues à la fin de 1990. Comme dans le cas roumain, la tendance est à l'augmentation des départs. Les trois quarts des 630 000 ressortissants que ce pays a perdus entre 1950 et 1990, sont partis depuis 1987. En trois ans, ce sont 4 % de la population totale (7,3 % de la population active) qui ont officiellement quitté le pays. Si dans un premier temps ce sont surtout les Turcs qui sont concernés, à partir de 1990 les migrants sont, semble-t-il, avant tout d'origine bulgare<sup>21</sup>.

#### *Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne : émigration, immigration, circulation*

La Pologne est celui de ces trois pays qui est le plus touché par l'émigration : elle est traditionnellement une terre de départs. Entre 1860 et la Deuxième Guerre mondiale, plus de cinq millions de Polonais ont émigré. Entre 1950 et 1990, environ 1,5 million. Pendant la période communiste, sauf entre 1950 et 1955, les départs n'ont jamais cessé. Et à partir du début des années 70, ils vont en augmentant. Aux départs officiels (83 700 entre 1971-75, 142 000 entre 1976 et 1980, 120 000 entre 1981 et 1985 et 146 700 entre 1986 et 1990) s'ajoutent en effet entre 1980 et décembre 1988 plus de 500 000 personnes qui, parties comme touristes, ne sont pas revenues<sup>22</sup>.

À partir de 1989, la situation interne se transformant et les Polonais (comme les Hongrois et les Tchèques) n'étant plus acceptés en Occident

19. J. TOTH, «The Development of Hungarian Refugee Policy», rapport présenté au colloque organisé par la Fondation Agnelli à Turin les 25-27 novembre 1991 ; M. REDEI, «Displaced Persons in a New Host Country», rapport présenté lors du colloque organisé par l'Institut de démographie de Vienne les 5-7 mars 1992.

20. Fabela NOWAK, «Réfugiés de l'ancien bloc de l'Est en Tchécoslovaquie». Mémoire de DEA présenté à l'EHESS (DEA de démographie historique) en octobre 1992.

21. Enquête faite au cours de l'été 1992 sous la direction de Catherine de Wenden par Magdalena Hadjiiski.

22. Marek OKOLSKI in *Rapport du SOPEMI* (OCDE) 1991, Paris 1992. Du même auteur voir aussi «Mouvements migratoires en provenance des pays d'Europe centrale et orientale», *De l'Oural vers l'Atlantique...* op. cit., pp. 95-130 (des tableaux statistiques sont publiés en annexe).



comme réfugiés politiques, les départs diminuent : 26 000 officiellement cette année-là, 18 500 en 1990, 21 000 en 1991. Des chiffres qui sont probablement inférieurs à la réalité (les contrôles diminuant, les données statistiques sont moins précises), mais qui témoignent d'un renversement de tendance<sup>23</sup>. Cette évolution s'accompagne de plusieurs phénomènes. Le nombre de Polonais travaillant dans d'autres pays est-européens dans le cadre de contrats inter-étatiques est en chute libre (il y en avait 121 000 en 1989, il y en a environ 10 000 au début de 1991). L'immigration, qui n'a jamais complètement cessé pendant la période communiste, augmente : 2 600 entrées en 1990 (soit 18 % de plus qu'en 1989) et 5 000 en 1991<sup>24</sup>. La circulation est, elle aussi, en forte hausse. Les entrées sur le territoire polonais s'accroissent spectaculairement à partir de 1986. Les « visiteurs » viennent de l'Est, en particulier de Roumanie (il s'agit pour la plupart de Tsiganes) et, on l'a vu, d'URSS-CEI ainsi que du Sud (d'Afrique, notamment d'Éthiopie, du Moyen-Orient, d'Asie). Certains ne font que passer. D'autres restent. Ces mouvements se développent d'autant plus qu'il est aisé de passer la frontière polonaise. Ni les ex-Soviétiques, ni les Roumains n'ont besoin de visa. Seuls sont exigés des premiers une invitation d'un citoyen polonais (ce qui donne lieu à toutes sortes de trafics) et leur passeport intérieur, et des seconds une justification de moyens de subsistance (20 \$ par jour). Les Polonais eux aussi circulent. Ils se rendent chaque année en grand nombre en Allemagne, en Autriche ou en Norvège pour des travaux agricoles (récolte de pommes de terre, vendanges...) ou autres.

L'évolution de la situation en Tchécoslovaquie et en Hongrie depuis 1989 est proche de celle de la Pologne. Hormis les périodes de crise politique -1968 pour le premier et 1956 pour le second : on compte dans un cas comme dans l'autre quelque 200 000 départs- l'émigration de ces pays a été faible pendant la parenthèse communiste. En Hongrie, elle a concerné de 1 200 à 2 000 personnes par an entre 1958 et 1988, auxquelles s'est ajouté un certain flux illégal probablement peu important. La fin de la guerre froide se traduit par une augmentation de ce phénomène, mais non par des départs massifs. La Hongrie tend parallèlement à devenir un pays d'immigration : entre 1960 et 1988, elle a chaque année accueilli entre 1 000 et 1 600 personnes ; depuis, le nombre de demandes ne cesse de croître. De 5 775 en 1988, celles-ci sont passées à 10 180 en 1989, 17 130 en 1990 et 23 970 en 1991 (neuf premiers mois). On observe par ailleurs comme en Pologne un accroissement de la circulation : les passages aux frontières ont triplé entre le début et la fin de la décennie<sup>25</sup>.

23. P. KORCELLI, « International Migrations in Europe: Polish Perspectives for the 1990s », rapport présenté au colloque organisé par la fondation Agnelli à Turin les 25-27 novembre 1991.

24. Office central des statistiques, Varsovie.

25. G. VUKOVICH, « Hungary and international migration ». Rapport fait au colloque organisé par l'Institut de démographie de Vienne, 5-7 mars 1992.

Ce qui apparaît clairement à la lumière de ces données, c'est que les flux ne se font pas tous d'Est en Ouest. Les mouvements de population se multiplient depuis 1989, mais en même temps ils se diversifient. L'ouverture des frontières permet toute une gamme de migrations, définitives, temporaires, saisonnières, pendulaires...L'homme de l'Est peut partir, circuler, revenir. Partir peut lui permettre d'avoir les moyens de rester dans sa patrie.

## II – Pourquoi partir ?

Les motivations des migrants évoluent rapidement depuis l'écroulement des systèmes communistes et la fin de la guerre froide. Elles étaient avant tout politiques et religieuses. Elles sont aujourd'hui complexes, liées à la nécessité de fuir les zones de conflit, à la volonté d'échapper au marasme économique, à celle de découvrir un monde jusque-là interdit et de retrouver des raisons d'espérer. Du fait de la législation, le départ s'est longtemps fait dans un cadre très précis : celui du regroupement familial. Celui-ci a été le meilleur et souvent le seul moyen d'émigrer. Il est en même temps une cause de départ.

### A — Le regroupement familial

Ceux qui étaient autorisés à partir étaient, sauf exception, ceux qui avaient des attaches hors de leur pays et qui étaient soutenus par des gouvernements étrangers (Juifs, Allemands, Arméniens, Grecs...). Cette contrainte, qui a des répercussions directes sur le choix du pays d'accueil, a donné et continue à donner à l'émigration un visage particulier : celle-ci est avant tout ethnique. Les départs se développant, les diasporas se renforcent et la réunification des familles à l'étranger devient un phénomène en chaîne.

Les plus nombreux à avoir bénéficié de cette possibilité sont les personnes d'origine allemande, les *Aussiedler*, très nombreux en Pologne, dans l'ex-URSS et en Roumanie. Ils sont 1,5 million à avoir émigré en Allemagne entre 1950 et 1988, 700 000 en 1989-90. Jusqu'en 1989, plus de la moitié de ce flux vient de Pologne. Depuis 1990, il est encore composé de Polonais, mais surtout de ressortissants de l'URSS-CEI. L'émigration de Soviétiques de souche allemande, qui représente quelque 100 000 personnes entre 1951 et 1986, se développe beaucoup à partir de 1987 et reste très dynamique en 1991-92. Sur les 800 000 Soviétiques qui ont émigré entre 1986 et 1990, 310 000 sont d'origine allemande. La Roumanie est une autre source importante d'*Aussiedler*. Près de la moitié de la minorité allemande de ce pays (estimée à 200-220 000 personnes en décembre 1989) est partie en Allemagne en 1990. Et les sondages montrent que ceux qui restent sont massivement désireux de suivre cet exemple.

Les Juifs et les Arméniens ont eux aussi largement utilisé le droit de retrouver leur famille. Les premiers représentent la moitié de ceux qui ont

quitté l'URSS entre 1948 et 1990, plus du tiers des émigrés des années 1986-90. Bien que l'Arménie soit la patrie historique et le centre religieux des seconds, ceux-ci sont très nombreux à avoir été grossir les rangs de la diaspora. Après une première vague de départs en 1959 (12 000), ils sont près de 40 000 à quitter l'URSS entre 1972 et 1981, quelque 90 000 entre 1986 et 1990.

Parmi les migrants d'Europe de l'Est, on trouve par ailleurs beaucoup de Turcs de Bulgarie, de Hongrois de Roumanie (ils représentent la plus grande partie des flux de Roumains se rendant en Hongrie) et de Slovaquie, de Tsiganes... Peuple sans territoire estimé à environ 4 millions en Europe centrale (un million en Yougoslavie comme en Roumanie, 700 000 en Bulgarie comme en Hongrie et en Tchécoslovaquie), ces derniers constituent un cas à part : traditionnellement nomades, ils bougent actuellement par dizaines de milliers à travers le Vieux Continent<sup>26</sup>. Peu désireux de s'intégrer dans les pays où ils s'installent, ils sont de toutes les communautés de l'Est celle qui est la plus mal acceptée.

Le regroupement familial a été, on l'a dit, à la fois un moyen et une cause de départ. L'effet en matière de migration est d'autant plus prononcé que les tensions politiques et économiques sont fortes dans les pays d'origine. En Pologne par exemple, où une famille sur deux a des parents ou des amis proches à l'étranger, la décision de partir est plus aisément prise lorsqu'au désir et à la possibilité de retrouver une famille s'ajoute un environnement difficile.

## B — Fuir la guerre et les conflits

Quitter les zones de conflit et de combats devient à l'Est un des premiers motifs de départ. La guerre dans l'ex-Yougoslavie a jeté sur les routes des centaines de milliers de personnes qui se réfugient là où elles le peuvent, dans les pays voisins et en Europe occidentale, notamment en Allemagne. Dans l'ex-URSS, les conflits qui se multiplient provoquent depuis 1988 ce que l'URSS n'avait plus connu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale : des vagues très importantes de réfugiés. La guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, les émeutes qui ont eu lieu dans plusieurs républiques d'Asie centrale en 1989-90, les conflits en Ossétie du Sud, en Moldavie (*Pridniestrie*), en Abkhazie, la guerre civile au Tadjikistan, le conflit entre les Ingouches et les Ossètes...chassent des dizaines de milliers de personnes de leur lieu d'habitation. D'Ossétie du Sud en juin 1992, 100 000 personnes sont obligées de fuir<sup>27</sup>. D'Ossétie du Nord, quelque 35 000 Ingouches (c'est-à-dire la quasi-totalité de ceux qui vivaient dans la république ossète) sont dans la même situation en novembre 1992. Au Tadjikistan au cours de l'été

26. V.V. KUSIN, «Refugees in Central and Eastern Europe: Problem or Threat?», RL-RFE Report on Eastern Europe, 18 janvier 1991.

27. *Izvestia*, 16 juin 1992, *Nezavisimaia Gazeta*, 18 juillet 1992.

et de l'automne 1992, 500 000 personnes (soit 10 % de la population) sont déplacées<sup>28</sup>.

En Russie 460 000 réfugiés, dont 43 000 Russes, sont enregistrés à l'automne 1992 et on estime qu'ils sont au total aux environs d'un million: ils viennent du Tadjikistan, du Dniestr, d'Abkhazie, d'Ossétie du Nord, de Tchétchénie...<sup>29</sup>. Cet afflux amène le gouvernement à repenser la législation (une loi sur les réfugiés et une autre sur les migrants forcés sont adoptées en première lecture par le parlement le 19 juin 1992), à créer ce même mois de juin un Office fédéral des migrations, chargé, avec des moyens limités (trois milliards de roubles pour 1992), de définir une politique d'accueil qui permette de canaliser et d'orienter ces flux<sup>30</sup> et à signer en novembre 1992 la Convention de Genève sur les réfugiés.

Ces mouvements se font pour le moment principalement à l'intérieur de la CEI, où ils sont dans certaines régions un important facteur de désordre. Mais plus les tensions augmentent, plus ils risquent de déborder les frontières de l'ex-URSS. Les sondages faits auprès des réfugiés montrent depuis déjà plusieurs mois que beaucoup retiennent l'émigration comme solution à leurs problèmes (27 % de ceux interrogés en 1990 par l'Institut pour l'Emploi de Moscou se prononcent en ce sens).

L'Europe du Centre-Est est, du fait de la proximité géographique, tout entière concernée par l'évolution de ce phénomène. Les autorités des États de la région ont à plusieurs reprises exprimé de vives inquiétudes à ce sujet et entrepris, malgré de faibles moyens, de se doter de structures d'accueil. Pour le moment, ce sont surtout des ressortissants de l'ex-Yougoslavie et de Roumanie qui cherchent refuge en Europe centrale. La Hongrie, qui a acquis en 1989, après avoir ouvert ses frontières aux Allemands de l'Est, une réputation d'hospitalité, accueille depuis 1987, c'est-à-dire dès avant la chute du mur de Berlin, un nombre important de réfugiés. 13 200 personnes lui ont demandé asile en 1988, 17 500 en 1989, 18 300 en 1990, 39 900 en 1991 (1<sup>er</sup> janv-20 oct.)<sup>31</sup>. La quasi-totalité d'entre eux sont, les premières années, des Roumains d'origine hongroise. En 1991, 87 % viennent de l'ex-Yougoslavie. La Tchécoslovaquie a elle aussi reçu des demandes, bien qu'en moindre quantité: 3 750 entre juillet 1990 et avril 1992 (émanant surtout de Roumains, de Bulgares et de Soviétiques)<sup>32</sup>.

28. *Financial Times*, 7 décembre 1992 (chiffres de la Croix-Rouge internationale).

29. Sur les 23 423 demandes reçues en août 1992 par l'administration russe, 6071 émanent de personnes venant d'Azerbaïdjan, 5191 de Géorgie, 5747 du Tadjikistan, 2463 de Moldavie, 1587 de Tchétchénie (république de la fédération de Russie). Sur ce total, le statut de réfugiés a été accordé à 17 012, *Argumenty i fakty*, n°40, octobre 1992.

30. Cf. les explications de Tatiana Regent, directrice de cet Office fédéral des migrations, in *Izvestia*, 27 juin 1992. Sur les problèmes de ces réfugiés cf. *Rossiiskaia Gazeta*, 15 mai 1992.

31. Données statistiques de l'Office des réfugiés de Budapest.

32. Fadela NOWAK, *op. cit.*

Les conflits comme les vagues de réfugiés ne font qu'aggraver des situations économiques déjà très tendues dans toute cette région.

### C — Échapper au marasme économique

L'état catastrophique du tissu économique, le chômage, les difficultés de logement et d'approvisionnement, les différences de niveau de vie entre l'Est et l'Ouest... constituent de très importants facteurs de départ.

Que l'on compare les PIB par tête d'habitant (calculé en dollars et en parité de pouvoir d'achat, celui-ci était en 1989 aux États-Unis de 21 010, en France de 14 850, au Luxembourg de 17 800, mais en URSS de 8 050, en Tchécoslovaquie de 8 450 et en Roumanie de 5 370)<sup>33</sup> ou les niveaux de vie, les disparités entre l'Est et l'Ouest apparaissent considérables. Il y avait ainsi par exemple en 1987, 50 voitures pour 1 000 habitants en URSS et 385 en moyenne dans les pays de l'OCDE, 124 téléphones en URSS et 542 dans les pays de l'OCDE. La mortalité infantile était en 1988 de 25 pour mille en URSS et de 8 dans les pays de l'OCDE<sup>34</sup>. La faiblesse des monnaies de l'Est accentue l'attraction exercée par le monde occidental. En octobre 1992, le salaire minimum en URSS correspondait à environ 30 FF. Un Russe qui travaille quelque temps en Occident décuple de ce fait rapidement son salaire et donc son pouvoir d'achat à son retour dans son pays.

Les réformes économiques entreprises par les pays de cette région se traduisent en outre par de sévères récessions. D'après la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, la production intérieure brute a baissé dans l'ensemble de la zone est-européenne (CEI non comprise) de 10 % en moyenne au cours des premiers mois de 1992 (après une baisse de 14 % en 1991 et de 10 % en 1990)<sup>35</sup>. En URSS, la détérioration, puis l'effondrement de l'économie a imposé à la fin de 1991 des choix radicaux. La thérapie de choc engagée en Russie en janvier 1992 sous la direction de Egor Gaïdar engendre un appauvrissement quasi général : un tiers de la population vit à l'automne 1992 avec un revenu inférieur au salaire minimum, lui-même très bas<sup>36</sup>. Et elle ne donne pas, dans un premier temps en tout cas, les résultats escomptés. Au cours du premier semestre 1992, la production industrielle chute de 18 % (de 27 % entre août 1991 et août 1992), les investissements de plus de 40 %, les importations de 24 % et les exportations,

33. M. FOUQUIN, D. PINEYE (sous la direction de), *De Berlin à Bagdad*, Paris, Economica, 1991. D'autres méthodes de calcul font apparaître des différences encore plus accentuées entre l'Est et l'Ouest. Voir par exemple les données statistiques publiées in *De l'Oural vers l'Atlantique... op. cit.*, p. 237.

34. Données statistiques de l'OCDE. D'autres indicateurs de niveau de vie sont publiés in *Economic Survey of Europe in 1989*, New York, ONU, 1989, p. 121.

35. Résultats publiés le 6 décembre 1992, *Le Monde*, 8 décembre 1992. La chute de la production s'est cependant ralentie en Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie, alors qu'elle s'est accentuée en Bulgarie et Roumanie. Cf. Françoise Lemoine in *Le Monde*, 15 décembre 1992 et *Financial Times*, 7 décembre 1992.

36. *Argumenty i fakty*, n°38-39, octobre 1992, p. 4.

notamment d'énergie, de 35 %. L'explosion sociale que beaucoup craignaient a été évitée et les pénuries, en particulier dans les villes, ont beaucoup diminué. La situation reste cependant très précaire.

Dans la CEI comme en Europe de l'Est, le coût social des restructurations économiques est et sera très lourd. En Pologne par exemple, le nombre des chômeurs est passé de 56 000 au début de 1990 à 2,1 millions en décembre 1991 (11,4 % de la population active)<sup>37</sup>. Dans l'ex-URSS, il est encore officiellement très faible (0,5 % de la population active). Mais ce chiffre ne prend pas en compte le chômage caché qui toucherait en Russie plusieurs millions de personnes<sup>38</sup> et des licenciements de très grande ampleur sont inévitables si les réformes se poursuivent. F. Prokopov, président de la commission russe pour l'emploi (ministère du Travail), prévoit en juin 1992 quelque 4 millions de chômeurs d'ici la fin de 1992. D'autres prévisions font état de chiffres beaucoup plus élevés. La reconversion de l'industrie de défense sera particulièrement pénible. Pour certaines agglomérations comme Saint-Petersbourg, Tcheliabinsk, Ekaterinbourg, Dniepropetrovsk ou Moscou, elle pourrait être très douloureuse, si les usines ne trouvent pas les moyens de se reconvertir. À la récession économique s'ajoute une situation écologique désastreuse. Des catastrophes, comme celle de Tchernobyl, qui déclencheraient brusquement des départs massifs, ne sont pas à exclure.

Échapper à ce marasme est un facteur essentiel de mobilité. L'objectif poursuivi est souvent complexe. Il peut être de travailler, de gagner davantage d'argent, d'améliorer la qualité de la vie, de donner de meilleures chances aux enfants, d'avoir d'autres conditions de travail, d'obtenir un logement... Au-delà de ces préoccupations, il s'agit pour beaucoup de sortir d'une impasse. Au moment où ces pays traversent une période de très grands bouleversements dont l'issue est incertaine et qui privent les populations de points de repère, ce que recherche le migrant, c'est un revenu, c'est aussi une nouvelle identité et des perspectives d'avenir.

#### D — Un phénomène conjoncturel ?

Combien de temps faudra-t-il à ces États pour retrouver un équilibre et offrir à leurs citoyens des conditions de vie qui les dissuaderont de partir ? Probablement beaucoup plus dans les nouveaux États de la CEI qu'en Europe centrale et orientale. Ces pays ne sont cependant pas dans la même situation que beaucoup de pays du Sud. Les pressions démographiques, très importantes dans le Tiers-Monde, ne justifient en effet pas à l'Est une émigration. Les taux de croissance de la population, s'ils sont globalement plus élevés dans les États d'Europe de l'Est que dans ceux de la CEE

37. P. KORCELLI, rapport déjà cité de novembre 1991 et G. CHORAZYKIEWICZ, E. MAREK, « Poland and International Migrations », rapport fait au colloque organisé les 5-7 mars 1992 par l'Institut de démographie de Vienne.

38. Voir par exemple *Financial Times*, 29 juin et 22 octobre 1992 ; *Izvestia*, 16 juillet 1992.

(moyenne annuelle entre 1985 et 1988 de 0,8 % dans les premiers et de 0,3 % dans les seconds), sont beaucoup plus bas que ceux d'Afrique du Nord (3,1 %) ou de Turquie (2,9 %). L'écart entre les deux Europes apparaît encore plus faible lorsqu'on fait le détail par pays : le taux moyen est de 0,2 % en Tchécoslovaquie, 0,4 % en Roumanie, 0,6 % en Pologne, 0,4 % en Biélorussie, 0,7 % en Russie, mais 1,3 % au Kazakhstan et 2,9 % en Ouzbekistan<sup>39</sup>.

La population à l'Est est de ce fait beaucoup moins jeune que celle de beaucoup de pays du Sud. Les moins de 15 ans forment 43 % de la population en Algérie, 42 % au Maroc, 45 % en Tunisie et 41 % en Égypte – ce qui signifie qu'ils arriveront en nombre très important au même moment sur le marché du travail –, mais seulement 26 % en Pologne, 25 % en Roumanie, 21 % en Hongrie, 25,6 % en URSS, avec de très grands écarts entre les républiques européennes et celles d'Asie centrale (23 % en Russie, 21,5 % en Ukraine, 21,4 % en Lettonie, 42,9 % au Tadjikistan, 40,5 % au Turkménistan)<sup>40</sup>. Il n'y a pas de différence notable entre l'Europe centrale et orientale, les républiques européennes de l'ex-URSS et les pays de la CEE ou les États-Unis où en 1989 respectivement 19 % et 21 % de la population avait moins de 15 ans. Si l'on prend en compte cette situation, l'émigration pourrait ainsi être avant tout un phénomène conjoncturel, dont les effets seraient de ce fait moindres. La question des répercussions n'est pas tant quantitative que qualitative.

## E — La fuite des cerveaux

Les statistiques des pays d'origine, notamment de l'ex-URSS, ne permettent pas de connaître avec précision le profil sociologique des migrants. Mais celles qui sont publiées, jointes aux enquêtes faites et aux informations données par certains pays d'accueil mettent en lumière un phénomène qui risque d'avoir de graves conséquences économiques et politiques : beaucoup de ceux qui partent sont jeunes et ont un niveau d'instruction supérieur à celui de l'ensemble de la population.

En Pologne, l'émigration a absorbé entre 1981 et 1988 la quasi-totalité de l'accroissement de la population en âge de travailler, ce qui a entraîné une diminution du nombre des hommes de 20 à 39 ans. En 1990 et 1991, 77 % de ceux qui sont partis ont moins de 40 ans<sup>41</sup>. Beaucoup ont fait des études supérieures : 15 % de ceux qui sont partis entre 1983 et 1987. Pendant les années 80, ce sont 19 800 ingénieurs, 8 800 scientifiques et chercheurs, 5 500 médecins, 6 000 infirmières que la Pologne a ainsi

39. Goskomstat SSSR *Demografitcheskii ejegodnik 1990*, *op. cit.* ; E. HONEKOPP, «Mouvements migratoires en provenance des pays d'Europe centrale et orientale - le cas de l'Allemagne et de l'Autriche», rapport fait au Conseil de l'Europe à Vienne les 24-25 janvier 1991.

40. *Demografitcheskii ejegodnik*, *op. cit.* et John SALT, «Tendances actuelles et futures...», *De l'Oural vers l'Atlantique... op. cit.*

41. Office central des statistiques, Varsovie. Voir aussi l'analyse déjà citée de P. Korcelli.

perdus. Il y a eu pendant cette période autant d'émigrés de cette catégorie que de diplômés délivrés par l'université<sup>42</sup>. La majorité des Bulgares qui quittent leur pays ont moins de 40 ans et ont reçu une éducation supérieure. Au cours du premier trimestre 1990, les autorités ont calculé que 42 000 personnes ayant fait des études supérieures, dont 6 500 scientifiques, avaient « oublié » de revenir<sup>43</sup>. Même en Tchécoslovaquie et en Hongrie, qui ne sont pourtant pas des pays d'émigration, ce problème est sensible. Ainsi 15 % des chercheurs hongrois, soit 4 200 personnes, sont en 1991 à l'étranger et la majorité a exprimé le désir d'y rester<sup>44</sup>.

L'ex-URSS est elle aussi confrontée à ce phénomène<sup>45</sup>. Près d'un tiers des émigrés de 1989 et de 1990 ont moins de 18 ans<sup>46</sup>. Un sur six est en 1990 chercheur, ingénieur ou médecin. 70 % des 185 000 Juifs soviétiques qui se sont installés en Israël en 1990 ont moins de 44 ans (66 % des 148 000 de 1991)<sup>47</sup>. Sur les 117 500 adultes qui ont émigré dans ce pays en 1991, 28 300 (soit 36 %) sont répertoriés comme étant des scientifiques (chercheurs, ingénieurs, médecins...), 3 500 des écrivains, journalistes ou artistes, 11 200 des techniciens, 7 400 des enseignants... En Russie, des secteurs entiers de la recherche (mathématiques, physique...) sont sinistrés. En Biélorussie, les intentions migratoires sont dix fois plus élevées parmi les chercheurs que dans l'ensemble de la population<sup>48</sup>.

Cette fuite des cerveaux est à terme susceptible d'avoir des répercussions positives pour les pays d'origine, les migrants pouvant soit revenir, soit renvoyer de l'argent à des familles restées sur place, soit faire profiter d'une façon ou d'une autre leur ancienne patrie du savoir-faire et des relations acquises dans leur pays d'accueil. Mais au moment où ces États ont besoin de toutes les énergies disponibles pour traverser les difficiles transitions dans lesquelles ils sont engagés, ces départs sont avant tout négatifs. Dans certains domaines, les « cerveaux » sont difficiles à remplacer. Et leurs connaissances ainsi que leur expérience ne profitent à personne lorsqu'ils ne trouvent pas à l'étranger d'emploi en rapport avec leurs qualifications. Les effets de ce phénomène dépendront de la capacité des nouveaux États à le compenser par une immigration. L'évolution récente de la Pologne (les émigrés polonais de 1991 sont moins instruits que leurs prédécesseurs et 18 % des immigrants de cette année 1991 viennent des

42. Marek OKOLSKI, *De l'Oural vers l'Atlantique... op. cit.* p. 118.

43. V. GAVRILOV, «Bulgaria - Post-Election Brain Drain Feared», *RL-RFE Report on Eastern Europe*, 27 juillet 1990.

44. B. RHODE, «East-West Migration - Brain Drain», rapport, Commission des Communautés européennes. Bruxelles, octobre 1991.

45. A. KORTUNOV, «La fuite des cerveaux : le cas de l'ex-URSS», *Hommes et Migrations*, juin 1992, pp. 22-26.

46. Goskomstat SSSR *Narodnoie Khozaistvo*, 1989 et 1990.

47. *Immigration to Israel 1990 et 1991*, Central Bureau of Statistics, Ministry of Immigrant Absorption, Jérusalem 1991 et 1992.

48. *Rossiiskaia Gazeta*, 22 septembre 1992.



États-Unis et du Canada<sup>49</sup>) tend à montrer qu'avec un temps de décalage, l'effondrement du communisme et la mise en place d'un nouveau système politique et économique pourraient dissuader la partie la plus instruite de la population de partir et que des retours pourraient s'amorcer. Cette tendance, si elle se vérifie, confirmerait que la poussée migratoire à laquelle on assiste depuis l'ouverture des frontières, est conjoncturelle.

### III – L'attraction exercée par les pays occidentaux

La guerre froide a cédé en quelques mois la place à de nouveaux équilibres entre l'Est et l'Ouest. Avec une rapidité remarquable, l'adversaire d'hier est devenu pour l'Est le partenaire privilégié. Les pays est-européens comme les nouveaux États issus de l'URSS ont en politique étrangère un objectif prioritaire : prendre leur place dans la communauté de ce qu'ils appellent les États civilisés de l'hémisphère Nord, faire partie intégrante de l'Europe, c'est-à-dire de l'Europe occidentale... Cette attraction des pays industrialisés s'exerce sur les gouvernants comme sur les populations, y compris sur les migrants.

#### A — L'Allemagne, premier bénéficiaire en Europe des migrations de l'Est

L'Allemagne ne se définit pas comme un pays d'immigration. Elle est cependant en Europe, du fait de sa législation (la constitution reconnaît comme citoyens allemands tous ceux qui ont une ascendance allemande), le premier pays d'accueil des migrants de l'Est. Entre 1981 et 1987, elle a accueilli 485 200 ressortissants des pays du Pacte de Varsovie<sup>50</sup>. En 1989-90, 1,5 million : 700 000 *Aussiedler* et environ 320 000 réfugiés auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de milliers d'*Übersiedler* (ressortissants d'Allemagne de l'Est). Elle est aussi le premier pays d'accueil pour certains peuples, notamment les Polonais. Pendant la période 1980-89, 58 % des émigrés polonais officiels (et environ la moitié de ceux qui ne le sont pas) sont partis en Allemagne. 62 % en 1990 et 69 % en 1991. L'Allemagne absorbe également une grande partie des émigrés soviétiques (41,8 % des 235 000 de 1989 et 31 % des 452 000 de 1990)<sup>51</sup> et hongrois (les trois quarts des 19 100 de 1989). Elle multiplie par ailleurs les initiatives destinées à favoriser les migrations temporaires<sup>52</sup>. Elle a conclu des accords relatifs à

49. 4 % seulement des émigrés polonais de plus de 24 ans de 1991 ont fait des études supérieures, 59 % n'ont qu'une éducation inférieure ou égale au niveau élémentaire. Office central des statistiques, Varsovie.

50. Statistisches Jahrbuch für die Bundesrepublik Deutschland, cité in *De l'Oural vers l'Atlantique... op. cit.*, p. 228.

51. La quasi-totalité des émigrés soviétiques en Allemagne sont des *Aussiedler*. Quelques Juifs s'y rendent également : 1 140 visas ont été délivrés par les autorités allemandes à des Juifs entre mars 1991 et novembre 1992 (statistiques de l'ambassade d'Allemagne à Moscou).

52. E. HÖNEKOPP, *De l'Oural vers l'Atlantique... op. cit.*, pp. 149-150.

des échanges de travailleurs pour une durée limitée avec la Hongrie en décembre 1989, la Pologne en janvier 1990 (accord plusieurs fois amendé), la Russie en janvier 1992, la Lituanie... Dans le cas de la Russie, le texte (qui n'est pas encore entré en vigueur en novembre 1992) concerne 11 000 personnes dont le séjour peut aller jusqu'à trois ans<sup>53</sup>. Bonn donne en outre à certaines entreprises la possibilité de répondre à des contrats en RFA en employant leur propre main-d'œuvre, autorise depuis 1990-91, si la situation du marché du travail le permet, les frontaliers tchèques et polonais à travailler dans certaines conditions dans les régions proches de la frontière, propose aux moins de 40 ans des pays de l'Est (1 000 personnes par pays) de venir pendant un an parfaire leurs compétences et leurs connaissances linguistiques, à des étudiants polonais de venir travailler pendant les vacances d'été...

L'Allemagne, dont la législation est généreuse pour les demandeurs d'asile, accueille enfin un nombre très important et croissant de réfugiés. Les demandeurs d'asile ont été 57 400 en 1987, 103 100 en 1988, 121 000 en 1989, 200 000 en 1990, 256 000 en 1991 et 350 000 au cours des neuf premiers mois de 1992<sup>54</sup>.

Ces arrivées massives, dans le difficile contexte de la réunification, permettent de mieux comprendre les très graves incidents qui se produisent en Allemagne au cours de l'été et de l'automne 1992 (attaques de foyers de réfugiés). Cette détérioration de la situation amène les autorités allemandes, qui tentent déjà depuis un certain temps de freiner les départs de l'ex-URSS en encourageant la reconstitution d'une entité autonome allemande (supprimée en 1941 par Staline)<sup>55</sup>, à estimer nécessaire une modification de la législation, ce que réclament des voix de plus en plus nombreuses.

## B — L'Amérique du Nord, une terre d'accueil traditionnelle des migrants de l'Est

L'Amérique du Nord est l'autre destination privilégiée des migrants de l'Est. Les États-Unis, qui en ont accueilli depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle quelque six millions, notamment un nombre important de Juifs, restent le pays où beaucoup aimeraient aller<sup>56</sup>. Soucieux de limiter et de réguler une immigration qui ne cessait de croître en provenance de l'ancienne Union

53. *Izvestia*, 10 janvier 1992 ; entretien déjà cité de l'auteur avec V. Volokh, novembre 1992.

54. Données de l'OCDE reprises par *De l'Oural vers l'Atlantique... op. cit.* p. 211 ; *Courrier International*, 29 octobre 1992 et *Le Monde*, 29 août 1992.

55. *Rossiiskaia Gazeta*, 7 février et 1<sup>er</sup> juin 1992. Voir aussi N. SMIRNOVA, «Les Allemands de la Volga : vers la restauration d'une entité allemande en Russie», *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 370, juin 1992, pp. 57-64.

56. O. V. SHAMSHUR, I.A. MINGAZUTDINOV, «La troisième vague d'immigration soviétique aux États-Unis : résultats préliminaires», *SSA* n°2, février 1992, pp. 14-23 ; S. BODY-GENDROT, «L'attraction exercée par les États-Unis sur les élites de l'ex-URSS et de la Chine», *Hommes et Migrations*, juin 1992, pp. 26-31.

soviétique (142 300 personnes entre 1975 et 1989), ils refusent après octobre 1989 les demandes faites à partir de Vienne et de Rome, jusque-là les deux principaux centres de transit pour les Soviétiques, et modifient leur législation. Ils acceptent en 1990 et 1991 50 000 réfugiés d'URSS par an, auxquels s'ajoutent 20 000 personnes choisies en fonction de critères familiaux et professionnels, ce qui leur permet d'attirer les plus qualifiés de ces émigrés. Des quotas qui s'appliquent depuis l'éclatement de l'URSS à chacun des nouveaux États<sup>57</sup>. De la seule Russie sont arrivées 2 300 personnes en 1990, 11 000 en 1991, 5 900 au cours du premier semestre 1992. Les États-Unis reçoivent par ailleurs une partie importante des exilés polonais : entre 12 et 20 %, si l'on tient compte des réémigrations, au cours des années 1980-89, 13,5 % en 1990 et 10,3 % en 1991.

Le Canada, où il y a d'importantes diasporas ukrainienne, polonaise et hongroise, a accueilli quelque 340 000 ressortissants de l'Est entre 1950 et 1989 (3 200 Polonais en 1989-90, soit 8 % du total des migrants polonais, et 1 800 Soviétiques en 1989) et il s'est déclaré prêt à en recevoir 30 000 par an entre 1991 et 1995<sup>58</sup>. Si l'on en croit les sondages, la part du Canada pourrait être plus importante. 25 % des Hongrois, 45 % des Tchèques, 37 % des Polonais et 21 % des Moscovites, à qui l'on demandait en mars-avril 1991 dans quel pays ils iraient vivre s'ils devaient partir à l'étranger, citent le Canada. Les Hongrois sont plus nombreux à choisir l'Allemagne ou les États-Unis. Les Polonais et les Moscovites désignent les États-Unis avant le Canada, mais le Canada avant l'Allemagne. Les Tchèques préfèrent eux le Canada à la fois à l'Allemagne et aux États-Unis<sup>59</sup>. Ces résultats correspondent à ceux d'une autre enquête faite par le Centre d'Étude de l'opinion publique de Moscou (CEOPU) sur l'ensemble du territoire soviétique en mars 1991. 21,6 % des personnes alors interrogées choisiraient en cas d'émigration le Canada (25,6 % l'Allemagne, 21,6 % la France, 21,9 % l'Australie-Nouvelle Zélande, 10,5 % seulement les États-Unis)<sup>60</sup>.

Israël est le plus important des autres pays d'accueil, le premier pour les Juifs soviétiques depuis le changement de législation aux États-Unis. 45 % du total des émigrés de l'URSS en 1989 et 59 % en 1990 se sont installés dans l'État hébreu. Privilégié par certains pour des raisons religieuses, il correspond pour d'autres avant tout à un moyen de pouvoir quitter l'URSS et la CEI. Ce n'est pas, si l'on en juge par les sondages, le pays que choisissent les candidats à l'émigration, lorsqu'ils ont le choix. D'autres pays ouvrent leurs portes aux migrants de l'Est. L'Australie essaie depuis quelque deux ou trois ans d'attirer des personnes jeunes, qualifiées et parlant anglais. La

57. *Rossiiskaia Gazeta*, 24 janvier 1992.

58. Iana STRELTSOVA, *Rossia* n° 48, 4-10 décembre 1991.

59. *Libération*, 25-26 mai 1991.

60. Le nombre de visas délivrés par les autorités de Russie pour le Canada est faible, mais il augmente : 34 en 1988, 114 en 1989, 179 en 1990, 164 en 1991 et 98 au cours du premier semestre de 1992 (données du Goskomstat de Russie).

Grèce accueille des Soviétiques d'origine grecque et un certain nombre de Polonais. L'Autriche et l'Italie ont absorbé à elles deux 8 à 10 % de l'émigration polonaise des années 1980-89. L'Argentine propose en 1992 de recevoir, avec l'aide de la CEE, des ressortissants de la CEI<sup>61</sup>... La France est, elle, peu touchée par les mouvements récents.

### C — Le retard de la France

Après avoir accueilli au moment de la révolution de 1917 de très nombreux Russes, puis à une époque plus récente un nombre important de Polonais, elle accuse depuis 1989 par rapport à l'Allemagne un grand retard. Entre 1981 et 1987, alors que celle-ci accueillait 485 200 ressortissants de l'Est, la France en accueillait 10 200. Entre 1981 et 1988, 58,3 % des Polonais qui ont émigré officiellement ont été, on l'a dit, en Allemagne, 3,7 % seulement en France. En 1990 et 1991, ils ne sont respectivement que 2,2 % et 1,6 % à choisir la France. Des 47 000 Hongrois arrivés entre 1987 et 1989 dans les pays occidentaux, 47 ont été en France, 37 000 en Allemagne<sup>62</sup>.

La France a reçu au total sur son sol en 1990 quelque 100 000 personnes, mais 5 000 seulement viennent de l'Est, alors que celui-ci en a perdu cette année-là environ un million (Yougoslaves non compris). Sur ces 5 000, 2 200 sont des travailleurs permanents, 1 600 des conjoints ou parents, 1 000 des réfugiés<sup>63</sup>.

Les mouvements en provenance de l'ex-Urss sont en progression. 21 700 visas d'entrée ont été délivrés en 1985 par le Consulat de France à Moscou, 35 049 en 1988, 50 278 en 1989, 69 637 en 1990, 79 891 en 1991. Mais sur les visas délivrés en 1990-91, 44 en 1990 et 458 en 1991 l'ont été à des non-diplomates pour des séjours excédant trois mois; 136 en 1990 et 144 en 1991 pour un établissement définitif en France (dans la plupart des cas, il s'agit de réunification de familles).

## IV – Vers de nouvelles formes de mobilité

Le monde extérieur a observé, on l'a dit, avec beaucoup d'inquiétude l'augmentation très rapide depuis 1987-89 des mouvements migratoires de l'Est. À l'automne 1990, des rumeurs circulent en Occident sur l'imminence d'un exode de plusieurs millions de Soviétiques affamés, prêts à déferler sur les pays occidentaux. Les spectaculaires et dramatiques débarquements

61. *Rossiiskaia Gazeta*, 24 janvier 1992, *Izvestia*, 7 juillet 1992.

62. G. VUKOVICH, *op. cit.* Ces 47 000 arrivées ne correspondent pas toutes à des départs, car elles comprennent les réémigrations.

63. *Le Monde*, 7 novembre 1991 ; les ressortissants de l'Est sont par ailleurs peu nombreux parmi les non-admis des années 1989-91 : ils représentent moins de 10 % du total. Voir le *Rapport de la Commission de Contrôle sénatoriale* chargée d'examiner la mise en place et le fonctionnement de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985. Paris, décembre 1991.

d'Albanais en Italie en 1991 relancent ces craintes, que les Européens de l'Ouest ne sont pas les seuls à éprouver. Les anciens alliés est-européens de l'URSS, parce qu'ils seraient les premiers concernés du fait de la géographie, redoutent un afflux venant de l'Est.

Ces préoccupations se sont avérées infondées. Les migrations de l'Est se sont certes beaucoup développées depuis 1989 et il est vraisemblable qu'elles continueront à le faire. Si le potentiel migratoire que les pays de cette région représentent est difficile à évaluer<sup>64</sup>, le réservoir qu'ils constituent, en particulier les nouveaux États issus de l'URSS et la Roumanie, est très important. Les prévisions, même si elles sont moins dramatiques en 1992 qu'elles ne l'étaient en 1990, restent assez pessimistes. Des chiffres allant de 0,5 à 3 millions de départs par an après l'entrée en vigueur de la loi de mai 1991 sont avancés pour la CEI<sup>65</sup>. Les tensions socio-économiques, politiques et nationales et donc les facteurs susceptibles de déclencher des mouvements de population sont à prendre très au sérieux : une brusque détérioration de la situation dans un des États de la région peut provoquer une nouvelle vague de départs.

Constatons cependant que l'ouverture des frontières n'a entraîné ni exode ni invasion et que les départs d'URSS, après avoir augmenté en flèche après 1987, se tassent en 1991-92. Le nombre des arrivées des Juifs en Israël chutent de 20 % en 1991 par rapport à 1990 et de moitié au cours du premier semestre de 1992 (par rapport à la même période de 1991)<sup>66</sup> (ce qui s'explique par les difficultés de l'État hébreu à intégrer les 350 000 Soviétiques qu'il a accueillis depuis 1989). Celui des visas de sortie délivrés par la Russie se stabilise en 1992 (premier semestre) après avoir diminué de 15 % en 1991. Celui des visas d'entrée accordés par l'ambassade d'Allemagne à Moscou augmente de 27 % au cours des dix premiers mois de 1992 (par rapport à la même période de 1991), mais il avait été multiplié par 3,3 en 1988 et par 2,2 en 1989 par rapport à l'année précédente et il avait diminué de 7 % en 1991.

L'ouverture des frontières est l'une des explications de ce tassement. L'émigration ne constitue en effet qu'un volet d'une situation aujourd'hui très différente de ce qu'elle était avant la chute du rideau de fer : elle se diversifie de plus en plus. Les ressortissants des pays de l'Est peuvent maintenant, on l'a dit, aller et venir, ce qui ouvre la voie à de nouvelles formes de mobilité. Le développement de la circulation entre l'Est et l'Ouest est dans

64. Pour une analyse du potentiel que représente la CEI, cf. A. de TINGUY, «Émigration de l'ex-URSS : la grande inconnue», *Esprit*, juin 1992, pp. 114-127 et «Émigration soviétique : des perspectives incertaines», *La Nouvelle Alternative*, décembre 1991, pp. 57-59.

65. Voir par exemple Ia. STRELTSOVA et I.V. ORLOVA, «Migrations en Russie», rapport fait pour le Soviet Suprême de Russie, juin 1992; *The Economist*, 28 novembre 1992; *Financial Times*, 14 janvier 1992.

66. *Rossiiskaia Gazeta*, 18 juin 1992, *Izvestia*, 2 septembre 1992.

la logique de la réconciliation entre deux mondes historiquement et géographiquement proches, isolés artificiellement l'un de l'autre pendant plusieurs décennies, ainsi que des différences de niveau de vie de part et d'autre. Cela ne signifie pas nécessairement que l'émigration soit, elle, appelée à se multiplier. N'étant plus contraints à un choix radical, les hommes de l'Est sont moins tentés de partir définitivement. Le fait qu'il n'y ait pas de pression démographique et que la poussée migratoire observée après 1987 soit largement liée à la fin de la guerre froide et à la transition politique et économique, amène à penser que celle-ci se traduira à l'avenir avant tout par des va-et-vient de durée variable.

Un danger existe aujourd'hui, mais il est ailleurs : il réside dans un afflux croissant de personnes déplacées. Si les nombreux conflits qui éclatent depuis 1988 un peu partout dans cette région, en particulier dans l'ex-Yougoslavie et dans l'ex-URSS, continuent à se répandre ou s'ils s'internationalisent, ils provoqueront une multiplication des vagues de réfugiés qui menaceront directement les jeunes démocraties d'Europe centrale et orientale ainsi que celles de la CEI. Des réactions en chaîne seront alors à craindre. De tels bouleversements, les pays occidentaux pourraient, bien davantage qu'ils ne le font, se soucier. Développer des coopérations dans ce domaine avec les pays de l'Est permettrait à ces derniers de faire face à une détérioration des équilibres, qui ne resterait certainement pas limitée à l'Est du vieux continent.